

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, nous devons faire avancer les choses pendant la période des questions. Le temps est limité. Bien des députés attendent de poser leurs questions. C'est pourquoi la présidence doit se servir de son jugement pour donner l'occasion à d'autres députés de se lancer dans la mêlée et de poser des questions. Ensuite, s'il nous reste assez de temps, je reviendrai sûrement au député pour lui donner l'occasion de poser des questions supplémentaires.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—LE PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre du Travail—en voyage en Colombie-Britannique, je pense, en raison de la grève des débardeurs—je voudrais demander au premier ministre si les négociations au sujet de ce conflit d'importance avancent à quelque chose.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je regrette de ne pouvoir fournir de renseignements pour l'instant. Le ministre confère avec les parties intéressées. Il est optimiste, comme d'habitude, mais je ne saurais en dire davantage pour l'instant.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire du ministre du Travail pourrait peut-être nous dire où en sont les négociations.

M. Jim McNulty (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit le premier ministre, monsieur l'Orateur.

LE PÉTROLE

LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE

M. P. M. Mahoney (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 20 décembre dernier, son ministre suppléant a annoncé la création, par le gouvernement d'un groupe d'étude chargé d'étudier la situation du pétrole. Le ministre voudrait-il, aussitôt que possible à l'appel des motions, faire rapport sur la marche des travaux de ce groupe d'étude?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un groupe interministériel composé de fonctionnaires. Il n'est pas d'usage de rendre publics les rapports que ces groupes font au gouvernement, mais j'examinerai certainement la suggestion du député. Je ferai

[M. Lundrigan.]

remarquer que pendant les négociations que nous avons avec nos amis des États-Unis au sujet de la politique pétrolière, un nombre de ces questions sont d'un caractère hautement confidentiel et pour le moment, il ne serait pas dans l'intérêt du public qu'on en discute au grand jour. Cependant, je comprends fort bien le souci du député à cet égard et j'examinerai sa proposition.

LES FINANCES

LA CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question que je devrais sans doute adresser au premier ministre ou au ministre des Finances. Le gouvernement songe-t-il à cesser ou réduire fortement sa contribution financière aux programmes de bien-être social des provinces?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

LA RADIODIFFUSION

LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE—L'ABANDON DU PROJET DE LOI

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme Radio-Canada a présenté une demande en vue d'utiliser le canal 19 UHF, à Toronto, pour diffuser des émissions éducatives, le gouvernement va-t-il abandonner le projet de loi présenté à la dernière session et qui visait à mettre sur pied un service distinct de télévision éducative?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Sauf erreur, le secrétaire d'État a l'intention de faire la semaine prochaine une déclaration sur ce sujet à l'appel des motions. Si je fais erreur, je devrai me reprendre.

LES FINANCES

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LES IMPÔTS EN PROPORTION DU SURPLUS BUDGÉTAIRE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Comme il a déclaré des surplus dépassant même ses prévisions budgétaires, pourrait-il dire s'il a l'intention de réduire les impôts en conséquence?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra, j'en suis certain, qu'il s'agit là d'une question qui est beaucoup trop vaste pour que le ministre en cause y réponde à ce moment-ci.